

Organisons la solidarité



**PROCÈS-VERBAL
du congrès du CCQCA**

du 13 au 17 juin 2022

TABLE DES MATIÈRES

OUVERTURE DU CONGRÈS	5
MOT DE BIENVENUE	6
MOT DU VICE-PRÉSIDENT DE LA CSN	6
NOMINATION AU SECRÉTARIAT DU CONGRÈS	6
NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA SECRÉTAIRE D'ÉLECTION	6
AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS.....	6
FONCTIONNEMENT DU CONGRÈS.....	8
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	8
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONGRÈS DE 2019	8
PRÉSENTATION DU 100 ^E DE LA CSN.....	9
1 ^{ER} RAPPORT DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE.....	10
AMENDEMENTS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS	10
PROCÉDURES D'ÉLECTIONS	16
ÉTATS FINANCIERS	16
NOTE DE SERVICE DE LA VÉRIFICATRICE DE LA CSN.....	16
RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE	17
BLOC SYNDICALISATION	17
BLOC CAMPAGNE CSN « L'APRÈS-PANDÉMIE »	19
COMITÉ DES JEUNES	20
COMITÉ LBTQ+	20
DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE	21
RAPPORT DU COMITÉ DE LA CONDITION FÉMININE.....	21
.01 LECTURE DU RAPPORT.....	21
.02 REPRÉSENTANTE PORTE-PAROLE DE MA PLACE AU TRAVAIL.....	21
.03 PROJET STÉRONÉ	22
RAPPORT DES LUTTES SYNDICALES	23
OUTILS COLLECTIFS.....	24
BLOC MOBILISATION.....	25
RAPPORT DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL.....	27
TROISIÈME RAPPORT DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE	29
BLOC RACISME SYSTÉMIQUE ET RELATIONS INTERCULTURELLES	29
BLOC ENVIRONNEMENT	32
INVITÉ SURPRISE.....	33
RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET DU SECRÉTARIAT DES ÉLECTIONS — 1 ^{ER} RAPPORT.....	33
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES.....	36

QUESTIONS DE PRIVILÈGE	37
RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET DU SECRETARIAT D'ÉLECTION	38
INSTALLATION DES ÉLU-ES	38
COMITÉ EXÉCUTIF	39
CONSEIL SYNDICAL	39
COMITÉ DE SURVEILLANCE	39
EFFETS BANCAIRES	39
MOT DE CLÔTURE	40
AJOURNEMENT	40

Ouverture du congrès

Un vidéo mettant en scène deux acteurs qui jouent le rôle de personnes déléguées des syndicats se rendant au congrès est présenté. Un des acteurs fait irruption dans la salle afin de terminer la mise en scène en compagnie de la présidente, Barbara Poirier.

Un vidéo d'introduction présentant les différents blocs de travail et thèmes qui seront abordés est présenté.

La présidente du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN), Barbara Poirier, souhaite la bienvenue aux personnes déléguées, aux personnes salariées, aux personnes retraitées, aux visiteuses et visiteurs.

Une minute de silence est observée à la mémoire des travailleuses et travailleurs décédés lors de la pandémie de COVID-19 en ayant une pensée particulière pour les bâtisseurs de notre société, nos personnes aînées.

La présidente présente les membres du comité exécutif du CCQCA :

Barbara Poirier, présidente
François Proulx-Duperré, secrétaire général
Mélanie Pelletier, vice-présidente
Pierre Émond, vice-président
Louis Hamel, trésorier

Le secrétaire général effectue la présentation des personnes invitées :

François Énault, 1^e vice-président CSN
Kathia Lelièvre, 3^e vice-présidente CSN
Dominique Daigneault, présidente CCMM-CSN
Paul Lavergne, président Conseil central Cœur-du-Québec
Christine Gauthier, vice-présidente FNEEQ-CSN
Linda Tavolaro, secrétaire générale FEESP-CSN
Nancy Mathieu, secrétaire générale FC-CSN
Michel Valiquette, trésorier FC-CSN
Jessica Goldschleger, vice-présidente FP-CSN
Pierre Brassard, président CSN Construction
Jeremy Themes-Dubé, secrétaire général FIM-CSN
Réjean Leclerc, président FSSS-CSN
Marjorie Guay, vice-présidente régionale FSSS-CSN
Jean Lortie, ex-officier CSN et FC-CSN
Patricia Rivest, présidente Conseil central Lanaudière CSN
Yves Fortin, ex-secrétaire général au Conseil central Québec-Chaudière-Appalaches et CA du Rempart
Gilles Raymond, SAMVR retraité Conseil central Québec-Chaudière-Appalaches
Lucie Langlois, ex-officière FSSS-CSN et CA du Rempart
Olivier Amyot, Action Chômage de Québec

Mot de bienvenue

La présidente livre le contenu de son mot de bienvenue qui dresse un bilan des trois dernières années et trace les orientations du prochain mandat.

Mot du vice-président de la CSN

Le vice-président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), François Énault, salue les membres du comité exécutif du CCQCA-CSN, les camarades des conseils centraux et des fédérations, les personnes déléguées des syndicats ainsi que les personnes salariées et invitées. Il excuse l'absence de la présidente de la CSN, Caroline Senneville, qui a eu un décès dans sa famille rapprochée.

Le vice-président de la CSN livre le contenu du mot d'ouverture qui explique l'importance des conseils centraux, qui dresse un bilan des trois dernières années à la CSN et qui met de l'avant la vision que l'on doit développer pour l'avenir du mouvement.

Nomination au secrétariat du congrès

Il est proposé par Line Allard
Appuyé par Joan Anctil

Que Bérengère Lottin, secrétaire de direction au CCQCA, agisse comme secrétaire du présent congrès.

ADOPTÉ

Nomination de la présidence et de la secrétaire d'élection

Il est proposé par Sylvain Gravel
Appuyé par Robin Cormier

Que Patricia Rivest, présidente du Conseil central de Lanaudière-CSN et Yves Fortin, ancien secrétaire général du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN), agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'élection.

ADOPTÉ

Affiliation des nouveaux syndicats

Affiliations de deux nouvelles sections pour les régions de Saint-Georges et de Thetford Mines, au Syndicat des employés de transport médical de la Capitale-Nationale — CSN en date du 4 février 2022. Le syndicat sera affilié à la FSSS-CSN, au CCQCA et à la CSN.

Il est proposé par Chantal Joly
Appuyé par Alain Juneau

D'entériner l'affiliation de deux nouvelles sections pour les régions de Saint-Georges et de Thetford Mines, au Syndicat des employés de transport médical de la Capitale-Nationale — CSN.

ADOPTÉ

Affiliation d'une nouvelle section, section Villa Saint-Bernard, au Syndicat des travailleuses et travailleurs des centres d'hébergement privés de la région de Québec — CSN en date du 21 avril 2022. Le syndicat demeurera affilié à la FSSS-CSN, au CCQCA et à la CSN.

Il est proposé par Louise Ouellette
Appuyé par Chantal Leclerc

D'entériner l'affiliation d'une nouvelle section, section Villa Saint-Bernard, au Syndicat des travailleuses et travailleurs des centres d'hébergement privés de la région de Québec — CSN.

ADOPTÉ

Affiliation d'une nouvelle section, par deux requêtes en accréditation, de travailleuses et travailleurs provenant de La Capitale, au Syndicat du personnel de vente de SSQ société d'Assurance-vie inc. (CSN) en date des 8 et 10 mai 2022. Le syndicat demeurera affilié à la FC-CSN, au CCQCA et à la CSN.

Il est proposé par Nancy Morin
Appuyé par Line Pelchat

D'entériner l'affiliation d'une nouvelle section, par deux requêtes en accréditation, de travailleuses et travailleurs provenant de La Capitale, au Syndicat du personnel de vente de SSQ société d'Assurance-vie inc. (CSN).

ADOPTÉ

Affiliation des travailleuses et travailleurs des usines de brassage de l'Archibald situées dans la municipalité de Lac-Beauport de la Ville de Québec en date du 11 mai 2022. Cette nouvelle section du Syndicat des travailleuses et travailleurs du commerce — CSN sera affiliée à la FC-CSN, au CCQCA et à la CSN.

Il est proposé par Frédéric Maheux
Appuyé par Manon Douville-Cadrin

D'entériner l'affiliation d'une nouvelle section, Archibald inc. au Syndicat des travailleuses et travailleurs du commerce — CSN.

ADOPTÉ

Affiliation du Syndicat des travailleuses et travailleurs des restaurants de l'Assemblée nationale — CSN en date du 24 mai 2022. Le syndicat sera affilié à la FEESP-CSN, au CCQCA et à la CSN.

Il est proposé par Nathalie Cardinal
Appuyé par Marie-Josée Dumas

D'entériner l'affiliation du Syndicat des travailleuses et travailleurs des restaurants de l'Assemblée nationale — CSN.

ADOPTÉ

Fonctionnement du congrès

Le secrétaire général explique les principales règles que les personnes déléguées doivent respecter et qu'elles peuvent retrouver à l'onglet « guide de fonctionnement » du cahier du congrès et donne des informations sur les divers services offerts.

Adoption de l'ordre du jour

Le secrétaire général procède à la lecture et à la présentation de l'ordre du jour.

Il est proposé par Robin Cormier
Appuyé par Chantal Joly

D'adopter l'ordre du jour du congrès.

ADOPTÉ

Adoption du procès-verbal du congrès de 2019

Il est proposé par Sébastien Jobin
Appuyé par Denis Belley

D'adopter le procès-verbal du congrès du CCQCA tenu en juin 2019.

ADOPTÉ

Présentation du 100^e de la CSN

Le secrétaire général présente Jean Lortie aux personnes déléguées des syndicats.

Travailleur de l'hôtellerie, de l'Hôtel Place Dupuis depuis 1979, Jean Lortie a été élu pour la première fois trésorier de son syndicat à l'âge de 21 ans en 1983. Il a ensuite occupé le poste de trésorier de la Fédération du commerce CSN de 1986 à 1998, pour ensuite être élu à sa présidence. En mai 2011, il accédait au titre de secrétaire général de la CSN, poste qu'il a occupé jusqu'au 24 septembre 2021.

Jean Lortie s'adresse aux personnes déléguées et livre le contenu de sa présentation, à travers des anecdotes et des moments forts, en faisant un tour d'horizon complet du mouvement CSN depuis les 100 dernières années.

Suit une période de questions, d'échanges et de commentaires.

La présidente remercie sincèrement le camarade Lortie pour sa générosité et pour cette présentation fort intéressante.

Nouveau logo du conseil central

Un vidéo montrant les anciens logos du conseil central, en terminant avec le nouveau, est présenté aux personnes déléguées.

Les membres de l'équipe de travail et les personnes élues du conseil syndical entrent dans la salle avec les nouveaux drapeaux et les nouvelles bannières du conseil central.

La présidente nomme toute la fierté de l'équipe de travail, des membres du comité exécutif et des personnes élues du conseil syndical qui présentent fièrement le nouveau logo.

Ajournement du lundi :

Le secrétaire général remercie les personnes présentes et donne les informations importantes pour la reprise de l'instance demain le 14 juin à 9 h.

Les travaux du 13 juin 2022 ajournent à 16 h 15.

Mardi 18 juin 2019 — Les travaux débutent à 9 h.

1^{er} rapport du comité des lettres de créance

La présidente présente Karine Côté, secrétaire comptable, et Bérengère Lottin, secrétaire de direction. Elles présentent à leur tour le premier rapport du comité des lettres de créance.

Il est proposé par Nancy Boucher
Appuyé par Chantal Leclerc

D'adopter le premier rapport du comité des lettres de créance.

ADOPTÉ

Amendements aux statuts et règlements

Le secrétaire général présente Laurie Bégin-Morneau, David Gagnon, Jean-François Marchand, Vincent Grenier et lui-même, qui forment le comité des statuts et règlements.

Le secrétaire général explique la séquence des travaux qui ont été effectués par le comité des statuts et règlements depuis l'automne 2021.

Les membres du comité des statuts et règlements font ensuite la lecture du rapport du comité et présentent les propositions d'amendements.

Le secrétaire général invite les personnes déléguées à prendre le cahier de congrès à l'onglet Statuts et règlements.

4.01 Assemblée générale

Le secrétaire général fait lecture de l'article.

Il est proposé par Nicolas Saucier
Appuyé par Nancy Côté

- **Biffer le mot « habituellement »**
- **Changer les mots « la poste » pour « courriel »**
- **Changer les mots « dans des circonstances exceptionnelles » pour « pour des circonstances particulières »**

ADOPTÉ

4.05 Délégation

Le secrétaire général fait lecture de l'article.

Il est proposé par Jean-Louis Simard
Appuyé par Denis Belley

- **Ajouter un quatrième paragraphe « Seuls les membres travaillant régulièrement sur le territoire de Québec-Chaudière-Appalaches sont considérés aux fins du calcul d'un syndicat »**

ADOPTÉ

4.05 Délégation

Le secrétaire général fait lecture de l'article.

Il est proposé par Marjorie Guay
Appuyé par Manon Douville-Cadrin

- **Ajouter à la fin du premier paragraphe après les mots « que l'accréditation couvre » les mots « , et travailler sur le territoire de Québec-Chaudière-Appalaches »**
- **Biffer les deuxième et troisième paragraphes**

ADOPTÉ

5.01 Conseil syndical

Laurie Bégin Morneau fait la lecture de l'article.

Il est proposé par Luc Lafond
Appuyé par Geneviève Bergeron

- **Ajouter après les mots « conseil syndical anime » les mots « et participe à »**
- **Ajouter après les mots « syndicale régionale, » les mots « à la mobilisation »**
- **Ajouter après le mot « développe » les mots « la solidarité »**

ADOPTÉ

5.02 La composition

Le secrétaire général fait la lecture de l'article.

Il est proposé par Frédéric Maheux
Appuyé par Valérie Syvrais

- **Changer les mots « représentantes ou représentants à la vie régionale » par « délégué-es »**

ADOPTÉ

5.03 Représentantes ou représentants à la vie régionale (RVR)

Le secrétaire général fait la lecture de l'article.

Il est proposé par Alain Bisson
Appuyé par Éric Rageot-de-Beaurivage

- **Changer les mots « représentantes ou représentants à la vie régionale » par « délégué-es »**

ADOPTÉ

Le secrétaire général fait la lecture de l'article.

Il est proposé par Nancy Morin
Appuyé par Alain Pelletier

- **Changer les mots « représentantes ou représentants à la vie régionale » par « délégué-es »**

ADOPTÉ

Le secrétaire général fait la lecture de l'article.

Il est proposé par Félix Joyal
Appuyé par Lucie Gamache

- **Changer les mots « représentantes et représentants à la vie régionale » pour « délégué-es »**
- **Biffer les mots « ad hoc »**
- **Changer les mots « des femmes » pour « de la condition féminine »**

ADOPTÉ

Le secrétaire général fait la lecture de l'article.

Il est proposé par Isabelle Fauchon
Appuyé par Richard Dupuis

- **Changer les mots « représentantes ou représentants à la vie régionale » pour « délégué-es »**

ADOPTÉ

Le secrétaire général fait la lecture de l'article.

Il est proposé par Brendon Caissy
Appuyé par Caroline Verret

- **Changer les mots « représentantes ou représentants à la vie régionale » par « délégué-es »**

ADOPTÉ

Le secrétaire général fait la lecture de l'article.

Il est proposé par Sony Médillien
Appuyé par Line Allard

- **Changer les mots « représentantes ou représentants à la vie régionale » par « déléguée ou un délégué »**

ADOPTÉ

Le secrétaire général fait la lecture de l'article.

Il est proposé par Hélène Nazon
Appuyé par Alain Juneau

- **Changer les mots « représentantes ou représentants à la vie régionale » par « déléguée ou un délégué »**

ADOPTÉ

Le secrétaire général fait la lecture de l'article.

Il est proposé par Éric Bouchard
Appuyé par Chantal Leclerc

- **Changer les mots « représentantes ou représentants à la vie régionale » par « déléguée ou un délégué »**

ADOPTÉ

Le secrétaire général fait la lecture de l'article.

Il est proposé par Denys Samson

Appuyé par Claude Bernard

- **Changer les mots « représentantes ou représentants à la vie régionale » par « déléguée ou un délégué »**

ADOPTÉ

Le secrétaire général fait la lecture de l'article.

Il est proposé par Nancy Côté
Appuyé par Sylvain Gravel

- **Changer les mots « représentantes ou représentants à la vie régionale » par « déléguée ou un délégué »**

ADOPTÉ

Le secrétaire général fait la lecture de l'article.

Il est proposé par Louise Ouellette
Appuyé par Francis Toussaint-Maibec

- **Changer les mots « représentantes ou représentants à la vie régionale » par « délégué-es »**

ADOPTÉ

Le secrétaire général fait la lecture de l'article.

Il est proposé par Line Allard
Appuyé par Nicolas Saucier

- **Changer les mots « représentante ou un représentant à la vie régionale » (Capitale-Nationale) pour « déléguée ou un délégué »**
- **Changer les mots « représentante ou un représentant à la vie régionale » (Chaudière-Appalaches) pour « déléguée ou un délégué »**

ADOPTÉ

5.04 Pouvoirs et attributions du conseil syndical

Le secrétaire général fait la lecture de l'article.

Il est proposé par Chantal Joly
Appuyé par Nancy Boucher

- **Ajouter après le mot « dossiers » les mots « , groupes de travail et comités »**

ADOPTÉ

j) Désigner parmi les membres du conseil syndical la responsable du comité des femmes ;

Le secrétaire général fait la lecture de l'article.

Il est proposé par Dalida Laberge
Appuyé par Maryline Bouchard

- **Changer les mots « des femmes » pour « de la condition féminine »**

ADOPTÉ

k) Entériner les membres du comité des femmes ;

David Gagnon fait la lecture de l'article.

Il est proposé par Hélène Nazon
Appuyé par Joan Anctil

- **Changer les mots « des femmes » pour « de la condition féminine »**

ADOPTÉ

l) Former à partir de ses membres, les groupes de travail ou les comités ad hoc décidés par les instances du CCQCA ;

Jean-François Marchand fait la lecture de l'article.

Il est proposé par Patrice Bourgeois
Appuyé par Frédéric Lemay

- **Biffer les mots « Ad hoc »**

ADOPTÉ

6.02 Composition

Jean-François Marchand fait la lecture de l'article.

Il est proposé par Robert Laflamme
Appuyé par Martin Bélanger

- **Ajouter après le mot « secrétariat » le mot « général ».**

ADOPTÉ

Adoption des statuts et règlements

Il est proposé par Lucie Gamache
Appuyé par Claude Bernard

D'adopter les statuts et règlements tels qu'amendés incluant les concordances, les corrections grammaticales et de syntaxes.

ADOPTÉ

Procédures d'élections

La présidente des élections remercie les personnes déléguées de la confiance qui leur est témoignée, au secrétaire d'élection ainsi qu'à elle, afin de prendre en charge les élections.

La présidente et le secrétaire d'élections expliquent les grandes lignes entourant la procédure des élections et donnent les délais qui incombent au dépôt des mises en candidatures au comité exécutif, au conseil syndical et au comité de surveillance.

La présidente et le secrétaire d'élection présentent les règles et la procédure des élections en vertu des statuts et règlements du CCQCA.

États financiers

Louis Hamel, trésorier du CCQCA, présente les états financiers pour la période du 1er février 2019 au 31 décembre 2021 et le bilan pour la même période.

Note de service de la vérificatrice de la CSN

La présidente présente la vérificatrice de la CSN, Nathalie Chamberland.

Nathalie Chamberland invite les personnes déléguées dans le cahier de congrès à section vérification.

Les personnes déléguées ont ensuite l'opportunité de poser des questions et de formuler leurs commentaires.

Il est proposé par Nathalie Cardinal
Appuyé par Louise Ouellette

De recevoir la note de service de la vérificatrice de la CSN sur les états financiers du CCQCA pour la période du 1^{er} février 2019 au 31 décembre 2021.

ADOPTÉ

Rapport du comité de surveillance

La présidente présente Rachid Kandri-Rody et Alain Juneau qui sont membres du comité de surveillance.

Les membres du comité de surveillance présentent le rapport du comité de surveillance.

Il est proposé par Chantal Joly
Appuyé par Marie-Michèle Doiron

Les personnes déléguées ont ensuite l'opportunité de poser des questions et de formuler leurs commentaires.

D'adopter le rapport du comité de surveillance.

ADOPTÉ

Il est proposé par Manon Douville-Cadrin
Appuyé par Chantal Leclerc

Les personnes déléguées ont ensuite l'opportunité de poser des questions et de formuler leurs commentaires.

D'adopter les états financiers du CCQCA pour la période du 1^{er} février 2019 au 31 décembre 2021.

ADOPTÉ

BLOC SYNDICALISATION

Guillaume Lavoie, conseiller à la syndicalisation et David Bergeron-Cyr, se joignent au comité exécutif.

La présidente présente David Bergeron-Cyr, vice-président de la CSN.

Opérateur de chariot élévateur au centre de distribution du Groupe Jean Coutu, à Varennes, David Bergeron-Cyr a été membre fondateur du syndicat local, le Syndicat des travailleuses et travailleurs de PJC entrepôt-CSN.

Tour à tour, il a assumé les fonctions de vice-président aux griefs, puis de vice-président de son syndicat. Il s'est par la suite investi pour la FC-CSN dont il a été vice-président de 2009 à 2018 avant d'y occuper les fonctions de président jusqu'à tout récemment.

Au cours de ces années, David Bergeron-Cyr s'est notamment chargé des dossiers de syndicalisation et de santé et sécurité au travail ainsi que des secteurs de

l'agroalimentaire et des finances de la fédération, en plus de siéger à de nombreuses instances confédérales.

C'est au 66e Congrès de la CSN, en janvier 2021, que David Bergeron-Cyr a été élu au poste de 2e vice-président du comité exécutif de la CSN.

David-Bergeron Cyr et Guillaume Lavoie effectuent une présentation sur l'évolution de la syndicalisation dans les secteurs privés et publics en Amérique du Nord et expliquent toute l'importance de la syndicalisation au Québec.

Les camarades tracent des parallèles entre l'importance de la syndicalisation et la lutte à la montée de la droite et des discours populistes partout en occident. Ils présentent ensuite des extraits audios de chroniqueurs et animateurs qui tiennent des propos antisyndicaux et désobligeants envers le mouvement syndical.

Une longue période de questions, de commentaires et d'échanges suit.

ATTENDU la montée du discours de la droite au Québec ;

ATTENDU l'ingérence des gouvernements dans nos négociations ;

ATTENDU une volonté d'implanter des lois antisyndicales de type « Right-to-Work »,

Il est proposé par Hélène Nazon

Appuyé par Nancy Côté

Que les syndicats préparent leur mobilisation avec l'aide du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN) afin de contrer toute offensive antisyndicale des gouvernements.

ADOPTÉ

Il est proposé par Chantal Joly

Appuyé par Denis Belley

Que le Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN) organise un évènement thématique afin de promouvoir l'importance de l'augmentation de la syndicalisation et de se donner les moyens nécessaires pour y parvenir.

ADOPTÉ

Rapport du conseil syndical

Les représentants à la vie régionale (RVR), Sébastien Jobin et Michaël Patrick Bernier, présentent le rapport du conseil syndical.

Il est proposé par Félix Ferland

Appuyé par Frédéric Maheux

D'adopter le rapport du conseil syndical.

ADOPTÉ

BLOC CAMPAGNE CSN « L'APRÈS-PANDÉMIE »

Jean-Noël Grenier et Katia Lelièvre se joignent au comité exécutif.

La présidente présente Katia Lelièvre, 3e vice-présidente de la CSN :

Katia occupait le poste de présidente du Syndicat des employé-es de magasins et de bureaux de la SAQ-CSN, dont elle est membre depuis 2001 en tant que vendeuse et caissière de la société d'État. Elle s'est activement impliquée lors de la grève à la SAQ en 2005 au cours de laquelle le SEMB-SAQ est revenu au sein du mouvement CSN. En 2006, elle est élue vice-présidente du SEMB-SAQ, puis présidente en 2008.

C'est au 66e Congrès de la CSN, en janvier 2021, que Katia Lelièvre a été élue au poste de 3e vice-présidente du comité exécutif de la CSN.

Le secrétaire général présente Jean-Noël Grenier.

Jean-Noël Grenier est professeur agrégé au département des relations industrielles de l'Université Laval et directeur de la formation pratique ainsi qu'associé au Centre de recherche sur la mondialisation et le travail. Il a à son actif de nombreuses publications et est régulièrement sollicité à titre de conférencier.

Jean-Noël Grenier s'adresse aux personnes déléguées et débute en faisant ressortir les défis du syndicalisme dans une ère où l'individualisme est omniprésent.

Il poursuit en nommant toute l'importance de la collectivisation des mobilisations et des luttes.

Il termine en expliquant toute l'importance d'animer la mobilisation entre les négociations afin de garder vivant le rapport de force du syndicat.

La vice-présidente de la CSN s'adresse aux personnes déléguées et débute en présentant les enjeux et réalités syndicales postpandémiques.

Elle poursuit en nommant des éléments qui vont permettre au mouvement syndical de se renouveler et de ressortir encore plus fort de cette période pandémique inflationniste.

Elle termine en mettant de l'avant en présentant une nouvelle campagne de la CSN qui va mettre le travail au centre de son action et explique ce qui sera proposé aux syndicats en ce sens.

Suit une période de questions et de commentaires.

La présidente remercie la vice-présidente de la CSN et M. Grenier pour leurs présentations.

COMITÉ DES JEUNES

ATTENDU l'importance que le conseil central souhaite donner aux personnes âgées de 35 ans et moins qui militent dans la région ;

ATTENDU QUE la société évolue rapidement et que les jeunes sont porteurs d'idées avant-gardistes ;

ATTENDU QUE le mouvement syndical doit être en perpétuel renouvellement.

Il est proposé par Alain Juneau
Appuyé par Marie-Michèle Doiron

Que le mandat du comité des jeunes soit renouvelé pour les trois prochaines années.

ADOPTÉ

Il est proposé par Caroline Verret
Appuyé par Laurie Bégin-Morneau

Que le conseil central organise à nouveau un Forum des jeunes.

ADOPTÉ

COMITÉ LBTQ+

La présidente invite les membres du comité confédéral LGBTQ+ à venir rejoindre le comité exécutif.

Les membres du comité confédéral LGBTQ+, Éric Kirouac et Corine Gagnon-Tremblay, s'adressent aux congressistes. Ils débutent en faisant l'historique des luttes menées par les personnes issues de la diversité sexuelle et de genre en mettant de l'avant l'appui que le mouvement syndical a donné à ces batailles historiques.

Ils poursuivent en expliquant les batailles effectuées pour le droit à l'égalité jusqu'aux avancées plus récentes qui ont eu un impact sur les droits des personnes LGBTQ+.

Les membres du comité terminent en nommant de bons coups effectués et en développant la vision d'avenir chez les militantes et militants de la diversité.

Suit une période de questions et de commentaires.

La présidente remercie les membres du comité pour leur présence.

Les travaux du 14 juin ajournent à 17 h 25.

Mercredi 15 juin 2022 — Les travaux débutent à 9 h.

Deuxième rapport du comité des lettres de créance

Karine Côté, secrétaire comptable, et Bérengère Lottin, secrétaire de direction, présentent le deuxième rapport du comité des lettres de créance.

Il est proposé par Hélène Nazon
Appuyé par Alain Bisson

D'adopter le deuxième rapport du comité des lettres de créance.
--

ADOPTÉ

Rapport du comité de la condition féminine

.01 Lecture du rapport

La vice-présidente présente les membres du comité de la condition féminine du conseil central qui sont Barbara Poirier, Béatrice Técher, Bérengère Lottin, Élisabeth Cyr, Caroline Verret et Marie-Michèle Doiron. Elle remercie aussi Linda Mercier, Louise Labrie et Pascale Sauvageau qui ont dû quitter en cours de mandat.

La vice-présidente explique que le contexte de la pandémie a été difficile pour les femmes de la région, plusieurs ont vécu de la précarité ainsi que de nombreux défis.

Elle nomme ce qui a été fait comme actions et événements dans la région par rapport à ce dossier, notamment : la tenue de journées thématiques en condition féminine, des articles dans le journal le Réflexe mettant de l'avant des femmes syndicalistes de la région, la participation aux manifestations du 8 mars dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes et ainsi que la participation de la vice-présidente à un panel féministe.

Elle conclut en nommant des luttes syndicales importantes qui ont été menées par des femmes dans la région, notamment la grève historique des travailleuses en CPE qui a mené vers une avancée significative des conditions de travail des membres.

.02 Représentante porte-parole de ma place au travail

La vice-présidente présente Myriam Lapointe-Gagnon.

Myriam Lapointe-Gagnon est instigatrice du mouvement Ma place au travail qui a décidé de lancer le mot-clic #maplaceautravail en mars dernier.

Ma place au travail c'est un mouvement national qui deviendra un OBNL. La représentante du mouvement, Myriam Lapointe-Gagnon, est la maman de Jules, 14 mois, et une étudiante au doctorat en psychologie. Elle s'implique pour l'égalité des chances chez nos tout-petits, mais aussi pour l'égalité des sexes, un réseau de

services de garde équitable et de qualité qui est la clef pour permettre à toutes les mamans qui le désirent d'avoir leur place sur le marché du travail et dans la société en général.

Elle explique l'importance pour les femmes d'avoir un milieu de garde et l'effet positif que cela a sur la présence des femmes sur le marché du travail. Elle nomme les nombreux obstacles qui se dressent devant les femmes lorsqu'elles n'ont pas de milieu de garde. Elle met de l'avant un féminisme inclusif et égalitaire. Elle invite les femmes à militer et à faire valoir leurs droits en se mobilisant.

La vice-présidente remercie Myriam Lapointe-Gagnon et conclut en réaffirmant les revendications du mouvement Ma place au travail vis-à-vis l'intégration des femmes sur le marché du travail.

.03 Projet Stérone

La vice-présidente présente Anne-Marie Dupras, du Projet Stérone.

Anne-Marie Dupras a étudié à l'UQAM en sexologie et anime le blogue mavieamoureuseusedemarde.com. Elle est l'auteure de *Ma vie amoureuse de marde*, *Une fois c't'une fille*, *Le compagnon du cœur brisé* et la bande dessinée *Moments de maman*. Elle est scénariste et humoriste.

La vice-présidente explique qu'Anne-Marie-Dupras va nous faire une prestation d'humour afin de nous faire réfléchir sur l'importance des enjeux féministes.

Anne-Marie Dupras s'adresse aux congressistes. Elle débute en dénonçant les stéréotypes sexistes véhiculés en publicité des dernières décennies.

Elle poursuit en faisant ressortir l'absurdité des écarts de rémunérations entre les hommes et les femmes pour des métiers comparables.

Elle termine en mettant en scène un faux bulletin d'information sexiste condamnant par le fait même les éléments qui se rapproche de la réalité quotidienne.

La présidente remercie l'humoriste pour sa prestation et nomme que les femmes devront toujours rester vigilante afin de protéger leurs droits.

ATTENDU QUE les droits des femmes sont toujours à risque d'être attaqués ;

ATTENDU QUE la violence, sous toutes ses formes, envers les femmes doit être énergiquement combattue.

Il est proposé par Hélène Nazon
Appuyé par Nicolas Saucier

Que le Comité de la condition féminine du conseil central appuie les luttes féministes et organise la solidarité entre les travailleuses.

ADOPTÉ

ATTENDU QUE les femmes subissent majoritairement le manque de place en milieu de garde ;

ATTENDU QUE les femmes représentent une grande proportion des personnes proches aidantes au Québec.

Il est proposé par Marjorie Guay
Appuyé par Isabelle Fauchon

Que le conseil central soutienne les actions régionales pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes que nous représentons.

ADOPTÉ

ATTENDU le caractère social et inclusif des luttes féministes.

Il est proposé par Manon Douville-Cadrin
Appuyé par Stephanne Alexandra Marques

Que le comité de la condition féminine favorise, lorsque possible, la participation aux actions féministes à l'ensemble des militants.

ADOPTÉ

Il est proposé par Chantal Leclerc
Appuyé par Nicolas Saucier

D'adopter le rapport du comité de la condition féminine.

ADOPTÉ

Vente de bonbons — Leucan

Il est proposé par Sébastien Jobin
Appuyé par Denis Belley

Que le CCQCA égalise le montant reçu par la vente des bonbons.

ADOPTÉ

Rapport des luttes syndicales

Un vidéo mettant de l'avant les différentes luttes syndicales est projeté afin d'introduire le point sur les luttes syndicales.

La présidente effectue ensuite la lecture et la présentation du rapport des luttes sur les éléments touchant les conflits de travail, c'est-à-dire les grèves et les lock-out, qui

ont eu lieu depuis les 3 dernières années. Au même moment, un vidéo joue des images de chacune des luttes menées.

Les grèves, lock-out et mobilisations touchent notamment les syndicats suivants : TÉLUQ, RSGE, Olymel Vallée-Jonction, le secteur public, les agents-es correctionnels provinciaux, la Traverse Québec-Lévis, le secteur du transport scolaire, la Coop funéraire des 2 Rives, les paramédics, l'hôtellerie dont le Hilton et le Delta, Collabor, les CPE de la région et SSQ.

La présidente conclut en nommant toute l'importance que prennent les luttes menées par les syndicats et que dans Québec Chaudière-Appalaches, on organise la solidarité et qu'on lutte pour vaincre !

Le vice-président poursuit et effectue la lecture et la présentation du rapport des luttes sur les éléments touchant les mobilisations qui n'ont pas entraîné de conflits de travail.

Les mobilisations touchent notamment les syndicats, luttes et dossiers suivants : les stations de ski, le Conseil de la Nation Huronne-Wendate, Canam Pont, SCA Rivière du Sud, PH TEC, le chantier naval de Lauzon, la manifestation pour le climat du 27 septembre 2019 qui a réuni 30 000 personnes à Québec, le secteur du soutien scolaire, le PL-59 en santé et sécurité du travail, les primes COVID pour les travailleuses et travailleurs de la santé et services sociaux, la réforme de l'assurance-emploi, la lutte des chauffeurs du RTC pour le flexibus et les manifestations du 1er mai dans le cadre de la Journée internationale des droits des travailleurs et travailleuses.

Le vice-président conclut en nommant toute la fierté du conseil central à participer et à organiser ces importantes luttes et réitère l'engagement du conseil central dans les luttes sociales politiques de 2e front.

Outils collectifs

La présidente présente Jean Marcotte, vice-président chez Fondation.

Jean Marcotte s'adresse aux personnes déléguées et débute en excusant l'absence de la PDG, Geneviève Morin, qui est absente pour des raisons de santé.

Il poursuit en expliquant que Fondation se concentre sur le rendement à ses actionnaires, mais aussi, travaille au quotidien sur le développement durable des entreprises d'ici.

Jean Marcotte termine en nommant les efforts de Fondation à travailler avec le secteur de l'agroalimentaire durable ainsi que le secteur de l'adaptation aux changements climatiques.

La présidente remercie Jean Marcotte et invite les congressistes à aller visiter le kiosque de Fondation.

Les congressistes se dirigent sur l'heure du dîner à une manifestation en appui aux travailleuses et travailleurs de la SQDC représentés à la CSN en appui à la négociation qui piétine.

Bloc mobilisation

Un vidéo mettant de l'avant l'importance que 4 syndicats de la région ont donnée à la mobilisation dans le dernier mandat est projeté aux congressistes afin d'introduire le bloc mobilisation.

La présidente invite et présente Stéphane Dufour, coordonnateur du SAMVR national, et Pierre Lachance, conseiller à la mobilisation, qui animeront le panel qui va suivre.

La présidente présente les panélistes qui vont entretenir les congressistes sur la mobilisation :

Martin Maurice, président du Syndicat des travailleurs d'Olymel Vallée-Jonction (CSN)

Louise Jobin, présidente du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Hilton Québec (CSN)

Nathalie Cardinal, vice-présidente à la mobilisation au Syndicat des travailleuses et travailleurs des centres de la petite enfance de Québec Chaudière-Appalaches (CSN)

Samuel Fortin, président du Syndicat soutien scolaire Bellimont - CSN

Le président du Syndicat d'Olymel présente les tenants et aboutissants du contexte de négociation qui ont mené vers une grève de plus de 4 mois.

La présidente du Syndicat du Hilton fait un résumé des événements qui ont mené à une grève historique de plus de 7 mois.

Le président du Syndicat de Bellimont explique l'importante mobilisation dans son syndicat et dans le secteur public lors de la dernière négociation nationale.

La vice-présidente du Syndicat des CPE fait état de la grève historique des CPE et des gains qui ont suivi.

Suit une longue période de questions, de commentaires et d'échanges avec les congressistes.

La présidente conclut et remercie les panélistes en mettant l'accent sur la résilience des syndicats et des membres en temps de lutte et leur nomme toute son admiration.

Pierre Lachance et Stéphane Dufour poursuivent en faisant une présentation sur les enjeux et étapes lors de mobilisation dans les syndicats. Ils expliquent le rôle du Service d'appui à la mobilisation et à la vie régionale dans ce contexte (SAMVR).

Suit une période d'échanges avec les congressistes.

ATTENDU QUE la solidarité entre les syndicats de la région a un puissant impact sur la mobilisation.

Il est proposé par Alain Bisson
Appuyé par Louise Jobin

Que le conseil central développe des pratiques afin de renforcer le soutien des syndicats qui ne sont pas en conflit envers les syndicats qui le sont.

ADOPTÉ

ATTENDU la désuétude de notre Politique d'appui aux luttes ;

ATTENDU QUE l'aspect financier d'un conflit ne doit en aucun cas freiner la mobilisation de nos syndicats.

Il est proposé par Martin Maurice
Appuyé par Marie-Michèle Doiron

Que le conseil central actualise et bonifie sa Politique d'appui aux syndicats en conflit.

ADOPTÉ

ATTENDU QUE la solidarité est une valeur intrinsèque au mouvement ;

ATTENDU QUE le conseil central désire que les syndicats de la région développent le réflexe de supporter financièrement les syndicats affiliés en conflit.

Il est proposé par Michaël-Patrick Bernier
Appuyé par Claude Bernard

Que le conseil central encourage et accompagne ses syndicats affiliés à se doter d'une Politique d'appui aux syndicats en conflit.

ADOPTÉ

ATTENDU l'importance de positionner et de faire rayonner le conseil central et le syndicalisme dans l'espace public comme acteur social important et incontournable ;

ATTENDU la volonté d'appuyer la mobilisation et de faire connaître les campagnes, les luttes et les enjeux soulevés par le conseil central et ses syndicats affiliés ;

ATTENDU l'important déficit de visibilité des luttes syndicales et l'urgence de sortir du cercle des convaincus et de nos chambres d'écho.

Il est proposé par Marjorie Guay
Appuyé par Émilie Tremblay

Que le conseil central développe des outils et des partenariats pour augmenter la visibilité des luttes syndicales dans la région.

ADOPTÉ

Il est proposé par Chantal Joly
Appuyé par Caroline Verret

Que le conseil central procède à la location d'un véhicule lettré pour le soutien aux conflits et aux mobilisations régionales.

ADOPTÉ

Il est proposé par Nathalie Cardinal
Appuyé par Nicolas Saucier

Que le conseil central officialise son partenariat avec le journal *Le Soleil* pour la publication régulière d'articles tirés du journal *Le Réflexe*.

ADOPTÉ

Il est proposé par Alain Samson
Appuyé par Denys Samson

Que le conseil central reprenne son partenariat avec la station de radio CKIA FM pour augmenter le contenu syndical sur les ondes.

ADOPTÉ

Rapport de l'équipe de travail

Pierre Lachance effectue la lecture et la présentation du rapport de l'équipe de travail pour le mandat 2019-2022.

ATTENDU QUE la création d'un poste temporaire à la formation, à l'appui aux luttes et à l'information est une nécessité à la réalisation de notre mission ;

ATTENDU l'importance des campagnes confédérales et de la charge importante que cela occasionne sur l'équipe du conseil central ;

ATTENDU le rôle crucial qu'a la formation sur l'autonomie des syndicats et sur leur mobilisation ;

ATTENDU QUE la formation est un mandat phare et une priorité pour le conseil central ;

ATTENDU QUE la formation est intimement reliée au bon fonctionnement des syndicats et au développement de la proximité avec ceux-ci et que ce volet nécessite une stabilité dans l'offre de ce service ;

ATTENDU la multiplication des plateformes et l'importance de continuer à faire rayonner le conseil central et ses syndicats dans l'espace public comme acteur régional de premier plan ;

ATTENDU QUE de bonnes communications et une information bien structurée sont un appui essentiel à la mobilisation.

Il est proposé par Hélène Nazon
Appuyé par Charles Grenier

Que le conseil central procède à la création d'un poste de conseiller syndical à la formation, appui aux luttes et à l'information.

ADOPTÉ

La présidente demande aux membres de l'équipe de travail de se joindre au comité exécutif sur l'estrade et les présente un à un en nommant leurs grandes qualités et forces.

Elle conclut en rendant hommage à Pierre Lachance, coordonnateur de l'équipe de travail, qui vient d'obtenir un poste au SAMVR national. Elle le remercie pour ses précieux conseils et son intégrité hors du commun.

Les travaux du 15 juin ajournent à 17 h 30.

Jeudi 16 juin 2022 — Les travaux débutent à 9 h.

Troisième rapport du comité des lettres de créance

Karine Côté, secrétaire comptable, et Bérengère Lottin, secrétaire de direction, présentent le deuxième rapport du comité des lettres de créance.

Il est proposé par Luc Lafond
Appuyé par Richard Dupuis

D'adopter le troisième rapport du comité des lettres de créance.

ADOPTÉ

Bloc racisme systémique et relations interculturelles

La présidente invite Maxim Fortin, de la Ligue des droits et libertés section Québec, à venir se joindre à nous.

Le secrétaire général présente la ligue et la section Québec. Fondée en 1963, la Ligue des droits et libertés est un organisme à but non lucratif, indépendant et non partisan, qui vise à faire connaître, à défendre et à promouvoir l'universalité, l'indivisibilité et l'interdépendance des droits contenues dans les chartes canadienne et québécoise et dans la Charte internationale des droits de l'Homme.

Fondée en 1994, la section de Québec se spécialise dans l'éducation aux droits auprès des jeunes en plus d'œuvrer dans les campagnes de sensibilisation contre la discrimination et l'exclusion sociale.

Depuis plusieurs années, la ligue anime des ateliers d'éducation aux droits dans les écoles secondaires de la région de Québec, permettant aux jeunes d'être des citoyens mieux outillés et capables de poser un jugement plus éclairé sur des phénomènes de société auxquels ils sont confrontés tels que le taxage, l'intimidation, l'intégration des immigrants, les accommodements raisonnables et la procédure pénale. Elle œuvre aussi à sensibiliser la population sur les enjeux qui concernent leurs droits, qu'il s'agisse des droits civils et politiques ou des droits économiques, sociaux et culturels.

Maxim Fortin s'adresse aux personnes déléguées. Il débute en démystifiant le concept de racisme systémique et en analysant le rôle des biais inconscients que les personnes ont en société.

Il poursuit en mettant de l'avant les préjugés présents dans les politiques publiques et étatiques.

Il termine en mettant de l'avant des pistes de solutions et d'actions pour rendre la société plus inclusive.

Suit une longue période d'échanges, de questions et de commentaires avec les congressistes.

Le secrétaire général conclut en nommant toute l'attention que le conseil central porte à la question des relations interculturelles et qu'il désire y porter dans les années à venir.

Un vidéo mettant de l'avant des personnes représentantes syndicales de la région issues de l'immigration et des communautés culturelles est présenté pour introduire le panel sur les relations interculturelles.

La présidente invite Dalila Badis, présidente du STTCSN, à se joindre à nous pour animer le panel.

La présidente présente et invite les personnes qui vont participer au panel à se joindre à nous :

Line Allard, présidente du Syndicat des travailleurs(euses) de Couvoir Scott (CSN)

Steve Giroux, président du Syndicat des travailleuses et travailleurs Canam Ponts Québec (CSN)

Patrick Mumba, président du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la boulangerie Vincent-Massey (CSN)

Luc Lafond, président du Syndicat des travailleurs et travailleuses de Épiciers unis Métro-Richelieu Newton Québec (CSN)

Les quatre panélistes débutent et s'expriment sur le parcours de vie des membres de leur syndicat qui arrivent d'ailleurs.

Ils poursuivent en expliquant comment s'est passée pour leurs membres leur arrivée au Québec en termes d'accueil, d'intégrations, de logement et vis-à-vis la langue et les communications.

Ils s'expriment aussi sur les différences entre leur pays d'origine et le Québec vis-à-vis le monde du travail et la société.

Les panélistes terminent en mettant de l'avant comment ils agissent comme représentant syndical afin d'accueillir et d'intégrer les nouveaux membres. Ils partagent de bons coups ou des trucs concrets afin de favoriser une intégration réussie.

ATTENDU QUE les syndicats se doivent de supporter ainsi que de voir à améliorer les conditions de travail et de vie des personnes immigrantes ;

ATTENDU QUE les employeurs se tournent de plus en plus vers la main-d'œuvre immigrante, avec des effets prévisibles sur le travail et la société, et que nos syndicats font face à ces réalités et qu'ils doivent s'y adapter.

Il est proposé par Chantal Joly

Appuyé par Claude Bernard

Que le conseil central crée un comité afin de l'accompagner dans l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes.

ADOPTÉ

Il est proposé par Lucie Gamache
Appuyé par Nancy Boucher

Que le conseil central mette en place une banque de personnes-ressources afin de supporter les syndicats dans la communication avec les membres.

ADOPTÉ

Il est proposé par Jean Blanchette
Appuyé par Louise Ouellette

Que le conseil central offre des outils spécifiques aux travailleuses et travailleurs étrangers pour les introduire au syndicalisme et aux lois du travail.

ADOPTÉ

ATTENDU QUE le mouvement doit s'ajuster rapidement aux changements et bouleversements dans le monde du travail en tenant compte de la main-d'œuvre immigrante dans ses syndicats affiliés.

Il est proposé par Marie-Josée Demers
Appuyé par Sylvain Gravel

Que le conseil central propose, lors du prochain congrès de la CSN, que la confédération se dote d'une politique de financement pour l'interprétation et la traduction.

ADOPTÉ

Il est proposé par Éric Rageot-de-Beaurivage
Appuyé par Stephane Alexandra Marques

ATTENDU QUE le conseil central est un agent de changement social et doit faire office de catalyseur dans la région.

Que le conseil central diffuse les mobilisations antiracistes dans la région.

ADOPTÉ

Bloc environnement

Le secrétaire général explique que le conseil central a tenu un webinaire en mai dernier afin de mettre de l'avant des initiatives des syndicats de la région en protection de l'environnement qui a réuni plusieurs personnes déléguées des syndicats.

Un vidéo mettant de l'avant des personnes représentant des syndicats et des syndicats qui sont actifs en protection de l'environnement est projeté aux personnes déléguées afin d'introduire le bloc de travail en environnement.

La présidente invite Yvan Duceppe, trésorier de la CSN, et Sébastien Collard, responsable du secteur santé et services sociaux à la FP-CSN et membre du comité confédéral en environnement de la CSN, de venir se joindre à nous.

La présidente présente Yvan Duceppe :

Diplômé en comptabilité publique et en finances de l'École des hautes études commerciales, Yvan Duceppe est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec depuis 1986. Yvan Duceppe est à l'emploi de MCE Conseils depuis 1991. Auparavant, il a travaillé dans le secteur privé et pour des cabinets comptables d'envergure.

Il possède une vaste expérience en analyse financière et opérationnelle auprès d'entreprises privées, notamment dans les secteurs de la foresterie, des pâtes et papiers, de l'hôtellerie, de l'alimentation, ainsi que dans le secteur manufacturier en général. Il a aussi réalisé plusieurs mandats pour des projets de démarrage d'entreprises d'économie sociale, dont des reprises d'entreprises sous forme de coopérative de travail. Il agit enfin à titre de témoin expert en matière économique et financière dans des causes assujetties au droit du travail ou en matière civile.

Yvan Duceppe occupe le poste de trésorier de la Confédération des syndicats nationaux. Il est également président du conseil d'administration de Bâtirente et siège aux conseils d'administration de Fondation, d'Écotech Québec, ainsi que de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC).

Sébastien Collard s'adresse aux personnes déléguées et débute en expliquant sur ce à quoi la CSN travaille en environnement, et mentionne notamment que la CSN s'est dotée d'une politique énergétique et en explique les grandes lignes.

Il poursuit en expliquant que la CSN que les syndicats locaux et les conseils centraux mettent en place des comités en environnement.

Il termine en expliquant que la CSN a mis en place, avec les autres centrales syndicales, le réseau intersyndical pour le climat (RIC) et que ce dernier tiendra des rencontres d'informations et de formations sous peu.

Le trésorier de la CSN s'adresse aux personnes déléguées et débute en mettant de l'avant la notion de transition juste et explique que les crises climatiques impactent grandement le monde du travail.

Il poursuit en disant que les travailleuses et travailleurs et les communautés doivent être mis au jeu pour favoriser cette transition juste afin que personne ne soit laissé derrière.

Il termine en faisant un appel à la mobilisation puisque les événements météorologiques extrêmes se multiplient et les gouvernements sont dans l'inaction.

Outils collectifs

La présidente invite Hélène Marcoux et Martin Blais, qui sont des personnes représentantes de Bâtirente à se joindre à nous. M. Blais et Mme Marcoux s'adressent aux personnes déléguées afin de présenter leur organisation en mettant l'accent sur le travail qu'elle fait afin d'administrer les régimes de retraite.

Invité surprise

La présidente indique que nous avons pour ce bloc un invité surprise. Elle et accueille et présente Louis T, humoriste :

Louis T fait rire et réfléchir autant sur scène que sur les réseaux sociaux. Auteur et concepteur, il présente des œuvres bien ficelées. Ses one-man-shows *Objectivement parlant* et *Vérités et conséquences* lui ont permis de récolter quatre nominations au gala des Olivier. En 2020, il a rassemblé ses réflexions « pandémiques » pour en faire *Les actus à Louis T*, un balado web devenu une tournée de spectacles autoproduits, qu'il espère voir se transformer en une nouvelle tradition sous la forme d'une revue de fin d'année.

Louis T se tient également bien occupé au petit écran. Pour Télé-Québec, il a préparé les documentaires *Apprenti Autiste* et *Aiguille sous roche*. Il anime présentement la deuxième saison de *Louis T veut savoir* sur la chaîne Savoir Média.

Louis T s'adresse aux personnes déléguées et livre son spectacle.

Une longue ovation est observée à la fin du spectacle.

Rapport de la présidence et du secrétariat des élections — 1^{er} rapport

La présidente d'élections et le secrétaire d'élections effectuent leur 1er rapport et indiquent que l'ensemble des postes au comité exécutif ont reçu des mises en candidatures.

La présidente d'élections procède à un appel de candidature aux postes du comité exécutif.

Jean-Louis Simard propose Barbara Poirier au poste de la présidence. Une seule mise en candidature est reçue. Barbara Poirier accepte sa mise en candidature et la présidente d'élections la déclare élue.

Ian Boily propose François Proulx-Duperré au poste du secrétariat général. Une seule mise en candidature est reçue. François Proulx-Duperré accepte sa mise en candidature et la présidente d'élections le déclare élu.

Michaël-Patrick Bernier propose Louis Hamel au poste de trésorier. Une seule mise en candidature est reçue. Louis Hamel accepte sa mise en candidature et la présidente d'élections le déclare élu.

Caroline Verret propose Pierre Émond au poste de 1^{re} vice-présidence. Une seule mise en candidature est reçue. Pierre Émond accepte sa mise en candidature et la présidente d'élection le déclare élu.

Nathalie Cardinal propose Mélanie Pelletier au poste de la 2^e vice-présidence. Une seule mise en candidature est reçue. Mélanie Pelletier accepte sa mise en candidature et la présidente d'élections la déclare élue.

La présidente d'élections procède à un appel de candidature aux postes de délégués au conseil syndical.

Jean-François Marchand propose David Gagnon au poste de délégué-e pour Beauce Les Etchemins. Une seule mise en candidature est reçue. David Gagnon accepte sa mise en candidature et la présidente d'élections le déclare élu.

Frédéric Maheux propose Emmanuel Deschênes au poste de délégué-e pour Charlevoix. Une seule mise en candidature est reçue. Emmanuel Deschênes accepte sa mise en candidature et la présidente d'élections le déclare élu.

Patrick Proulx propose Yannick Gélinas et Line Allard propose Valérie Syvrais aux deux postes de délégués-es pour Côte-du-Sud Lévis-Lotbinière. Deux mises en candidature ont été reçues. Valérie Syvrais et Yannick Gélinas acceptent leur mise en candidature et la présidente d'élections les déclare élus.

Louise Ouellette propose Catherine Caron au poste de délégué-e pour Québec-métropolitain. Une seule mise en candidature est reçue. Catherine Caron accepte sa mise en candidature et la présidente d'élections la déclare élue.

Jonathan Guay propose Sébastien Jobin au poste de délégué-e pour Québec-métropolitain. Une seule mise en candidature est reçue. Sébastien Jobin accepte sa mise en candidature et la présidente d'élections le déclare élu.

Éric Rageot propose Jean-François Marchand au poste de délégué-e pour Québec-métropolitain. Une seule mise en candidature est reçue. Jean-François Marchand accepte sa mise en candidature et la présidente d'élections le déclare élu.

Simon Desrochers propose Frédéric Maheux au poste de délégué-e pour Québec-métropolitain. Une seule mise en candidature est reçue. Frédéric Maheux accepte sa mise en candidature et la présidente d'élections le déclare élu.

Marie-Michelle Doiron propose Michaël-Patrick Bernier au poste de délégué-e pour Québec-métropolitain. Une seule mise en candidature est reçue. Michaël Patrick Bernier accepte sa mise en candidature et la présidente d'élections le déclare élu.

Steeve Boutin propose Karine Larose au poste de déléguée-e pour la Capitale-Nationale. Une seule mise en candidature est reçue. Karine Larose accepte sa mise en candidature et la présidente d'élections la déclare élue.

Jean Blanchette propose Alain Samson au poste de déléguée-e pour Chaudière-Appalaches. Une seule mise en candidature est reçue. Alain Samson accepte sa mise en candidature et la présidente d'élections le déclare élu.

Au poste de délégué-e pour les Appalaches. Aucune mise en candidature n'a été reçue. La présidente d'élections indique que les statuts et règlements permettent de prendre une candidature séance tenante. Frédéric Maheux propose Laurie-Bégin Morneau. Laurie Bégin-Morneau accepte sa mise en candidature et la présidente d'élections la déclare élue.

Au poste de délégué-e pour Portneuf. Aucune mise en candidature n'a été reçue. La présidente d'élections indique que les statuts et règlements permettent de prendre une candidature séance tenante. Denis Belley propose Isabelle Fauchon. Isabelle Fauchon accepte sa mise en candidature et la présidente d'élections la déclare élue.

La présidente d'élections procède à un appel de candidature aux trois postes du comité de surveillance.

George-Éric Michaud propose Éric Bouchard au comité de surveillance. Une seule mise en candidature est reçue. Éric Bouchard accepte sa mise en candidature et la présidente d'élections le déclare élu.

Claude Bernard propose Alain Juneau au comité de surveillance. Une seule mise en candidature est reçue. Alain Juneau accepte sa mise en candidature et la présidente d'élections le déclare élu.

Carolle-Anne Gauthier propose Rachid Kandri-Rody au comité de surveillance. Une seule mise en candidature est reçue. Rachid Kandri-Rody accepte sa mise en candidature et la présidente d'élections le déclare élu.

La présidente d'élections et le secrétaire d'élections souhaitent un bon mandat aux personnes élues.

Les travaux du 20 juin ajournent à 17 h 30.

Vendredi 21 juin 2019 — Les travaux débutent à 9 h 05.

La présidente explique que nous revenons aux travaux sur le bloc de travail en environnement

Retour au bloc environnement

ATTENDU la crise climatique mondiale ;

ATTENDU le dernier rapport du GIEC ;

ATTENDU QUE les GES sont en majeure partie responsables du réchauffement climatique mondial ;

ATTENDU l'importance d'une transition juste pour les travailleuses et les travailleurs.

Il est proposé par Joan Anctil
Appuyé par Manon Douville-Cadrin

Que le conseil central organise un forum syndical sur la transition juste.

ADOPTÉ

Il est proposé par Lina Allard
Appuyé par Sylvain Gravel

Que le conseil central compile et diffuse les initiatives des syndicats en environnement.

ADOPTÉ

Il est proposé par Éric Blackburn
Appuyé par Richard Dupuis

Que le conseil central diffuse les mobilisations écologistes dans la région.

ADOPTÉ

Prévisions budgétaires

Le trésorier effectue la présentation du rapport de la trésorerie du conseil central en compagnie de la secrétaire comptable du conseil central.

Le trésorier fait ensuite la présentation des prévisions budgétaires du conseil central pour la période du 1^e janvier 2022 au 31 décembre 2024.

Il remercie sincèrement, Karine Côté, secrétaire comptable pour le support qu'elle offre trésorier et au conseil central au quotidien ainsi que pour l'exercice des prévisions budgétaires.

Suit une période de questions, de commentaires et d'échanges avec les congressistes.

Il est proposé par David Gagnon
Appuyé par Annie Dubois

D'adopter les prévisions budgétaires du conseil central pour la période du 1^e janvier 2022 au 31 décembre 2024.

ADOPTÉ

Questions de privilège

Le secrétaire général présente Stéphan-Billy Gousse, secrétaire-trésorier à la FNCC-CSN.

Stéphan-Billy Gousse s'adresse aux personnes déléguées et les invite à visiter les établissements culturels syndiqués à la CSN durant leur vacance estivale.

Il est proposé par Denis Belley
Appuyé par Jean-Louis Simard

Que le CCQCA invite ses syndicats affiliés à profiter de leurs vacances pour consommer de la culture syndiquée FNCC-CSN et d'en faire la promotion.

ADOPTÉ

La présidente présente Stéphanie Martel-Gill, vice-présidente au Syndicat de la SQDC-CSN.

Stéphanie Gill s'adresse aux personnes déléguées et fait un résumé du conflit dans lequel est plongé le syndicat et qui l'a amené à faire l'exercice de la grève.

Le SAMVR responsable du dossier au conseil central donne son appui inconditionnel au syndicat.

La présidente présente Marjorie Guay, présidente du syndicat des RMU-CSN.

Marjorie Guay explique aux personnes déléguées les grandes difficultés qui sont vécues par les membres de son syndicat et qui les ont amenés à prendre un vote de moyens de pression excluant la grève.

La présidente accueille le président du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Bridor.

Le président fait état aux personnes déléguées de la négociation dans son syndicat qui les a conduits à subir un lock-out de la part de l'employeur.

La présidente du conseil central de Lanaudière donne son appui aux travailleuses et travailleurs lock-outés.

Le secrétaire général présente Frédéric Labelle, président du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Rolls-Royce.

Frédéric Labelle s'adresse aux personnes déléguées et fait état des éléments qui ont amené le syndicat à subir de la part de l'employeur un lock-out.

Le syndicat présente un vidéo qui fait état des différentes étapes de leur importante lutte.

Suit une période de questions, de commentaires et d'échanges avec les congressistes.

Il est proposé par Louise Ouellette
Appuyé à l'unanimité

Que le congrès du conseil central donne son appui inconditionnel et solidaire aux syndicats et aux travailleuses et travailleurs qui sont actuellement en conflits à la CSN.

ADOPTÉ

Rapport de la présidence et du secrétariat d'élection

La présidente et le secrétaire d'élection effectuent le deuxième rapport des élections.

La présidente d'élections termine l'appel de candidature aux postes de délégué-es au conseil syndical qui s'est amorcé au 1^e rapport des élections.

Alain Blais propose Nicolas Lescauwier au poste de délégué-e pour Québec-Métropolitain. Une seule mise en candidature est reçue. Nicolas Lescauwier accepte sa mise en candidature et la présidente d'élections le déclare élu.

Installation des élu-es

En vertu des statuts et règlements du CCQCA et du code des procédures de la CSN, la présidente d'élection et le secrétaire d'élection procèdent à l'assermentation des personnes élues au comité exécutif, au conseil syndical et au comité de surveillance.

Comité exécutif

Barbara Poirier, présidente
Pierre Émond, 1^{er} vice-président
Mélanie Pelletier, 2^e vice-présidente
François Proulx-Duperré, secrétaire général
Louis Hamel, trésorier

Conseil syndical

Laurie Bégin-Morneau, région des Appalaches
David Gagnon, région Beauce–Les Etchemins
Emmanuel Deschênes, région de Charlevoix
Yannick Gélinas, région Côte-du-Sud–Lévis-Lotbinière
Valérie Syvrais, région Côte-du-Sud–Lévis-Lotbinière
Isabelle Fauchon, région de Portneuf
Frédéric Maheux, région métropolitaine de Québec
Nicolas Lescauwier, région métropolitaine de Québec
Catherine Caron, région métropolitaine de Québec
Michaël-Patrick Bernier, région métropolitaine de Québec
Sébastien Jobin, région métropolitaine de Québec
Jean-François Marchand, région métropolitaine de Québec
Karine Larose, région administrative de la Capitale-Nationale
Alain Samson, région administrative de Chaudière-Appalaches

Comité de surveillance

Alain Juneau
Éric Bouchard
Rachid Kandri-Rody

Effets bancaires

Il est proposé par Nicolas Saucier
Appuyé par Annie Dubois

Que Barbara Poirier, Louis Hamel, Pierre Emond, François Proulx-Duperré et Mélanie Pelletier soient autorisés à signer les effets bancaires du CCQCA.

ADOPTÉ

Mot de clôture

La présidente remercie Patricia Rivet, présidente d'élection, et Yves Fortin, secrétaire d'élection, pour le boulot effectué durant le congrès.

Elle remercie également l'équipe de travail du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN) pour le support donné afin d'assurer le bon déroulement du congrès, mais aussi, pour l'excellence de la militance qu'elle effectue au quotidien.

Elle exprime toute la fierté que le Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN) éprouve envers son équipe de travail.

Elle souligne l'excellence du travail, de l'équipe du photographe Pascal Ratté, des travailleuses et travailleurs du Centre des congrès ainsi que de l'équipe technique de Lambert Distribution qui assurait la captation des travaux.

Elle remercie sincèrement les personnes déléguées pour leur participation et souhaite un bel été aux personnes présentes.

Ajournement

Il est proposé par André Laporte

Que l'on ajourne le présent congrès.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les travaux du congrès se terminent à 12 h 50.